

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 30 septembre 2010**

**Objet : Schéma Directeur régional d'Aménagement Numérique (S.D.A.N.)**

L'an deux mille dix, le trente septembre à quatorze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt et un septembre, se réunit en session ordinaire, salle Les Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain Lagarde, son Président.

*En exercice : 15*

*Présents : 11*

*Votants : 11 Pour*

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE  
Mme Guilaine JEANNOT PAGES  
Mr Francis COMBY  
Mr Bernard BROUILLE  
Mr Pierre LEFORT  
Mr Jacques DESCARGUES  
Mme Monique BOULESTIN  
Mr Arnaud BOULESTEIX  
Mme Isabelle DAVID  
Mr Eric CORREIA  
Mr Alain BRETTE

Conseiller Régional du Limousin  
Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin  
Conseiller Régional du Limousin  
Vice-Président du Conseil Général de la Haute-Vienne  
Conseiller Général de la Haute-Vienne  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Maire adjoint de la Ville de Limoges  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury  
Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Sont excusés :

Mr Noël MARTINIE (et son suppléant)  
Mr Eric JEANSANNETAS (et son suppléant)  
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (et son suppléant)

Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Lors du comité syndical du 1<sup>er</sup> juillet 2010, la prise en charge, par DORSAL, de la maîtrise d'ouvrage d'une étude permettant l'élaboration d'un Schéma Directeur régional d'Aménagement Numérique a été actée.

Le cahier des charges de cette étude est désormais rédigé. Un exemplaire a été adressé aux élus et une présentation succincte du document est faite en séance.

DORSAL est en mesure de lancer la procédure de consultation.

*Après délibération, les membres du comité syndical décident, à l'unanimité, de donner autorisation au Président pour lancer la procédure de consultation pour une étude permettant l'élaboration d'un Schéma Directeur régional d'Aménagement Numérique.*

Fait à Limoges, le 30 septembre 2010

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

